



Prouver un Mariage gris

Par kyo98

Bonjour

Je suis franco- Algérien marié en 2018 à une Algérienne en Algérie.

Ma femme est entrée sur le territoire français le 12 Juin 2019.

Elle a eu successivement un récépissé, carte de résidence d'1 an puis une carte de résidence de 10 ans, obtenue en Septembre 2020.

Quelques jours après l'obtention de cette carte, son comportement a complètement changé vis à vis de moi, me reproche sans cesse divers choses qu'elle n'avait jamais évoqué auparavant crée des disputes et a récemment appelé la police car je lui ai dit que je ne pouvais plus continuer dans ces conditions (j'ai déposé une main courante).

Je suis sur que notre mariage n'a pour elle qu'un seul but : obtenir une carte de résidence permanente en France.

Je souhaiterais savoir comment prouver qu'il s'agit d'un mariage gris et donc aboutir à une annulation de mariage.

Merci